



Réunion Observatoire Régional DT/DICT

Mardi 21 mars 2023 en visioconférence

Relevé de conclusions

Etaient présents :

ARMANGE Raymond	SMPT	HENRY Arnaud	Brest Métropole
ACQUITTER Jean-Luc	IGN	JOUVROT Frédéric	Rennes Métropole
BARIL Olivier	EIFFAGE ENERGIES SYSTEMES	LASTENNET Tristan	AXIONE
BEC Amélie	DREETS	LE GALL Lucie	EUROVIA
BEDNAREK Pierre	FNEDRE	LEJAS Loïc	Pigeon TP
BELLORD Eric	Laboratoire CBTP	LE POULICHET Thomas	SDEF
BLECON Morgane	M-PREVENTION	LEBRETON Aurélien	INEO Atlantique
COADIC Rozenn	SDE 22	LEJARS Loïc	PIGEON TP
CONNAN Samuel	SERVICAD Ingénieurs Conseils	LEVET Simon	
COULAIS Damien	SDE 35	MARVIER Pascal	SOGEA OUEST TP
DE HEDOUVILLE Bertrand	SOCABAT	MARX Kelly	GRT Gaz
DELPHIN Laurent	SOGELINK	MERRER Bertrand	Département d'Ille et Vilaine
DUCRUIX Cédric	Eau du Bassin Rennais	MONGONDRY Anne- Sophie	ENEDIS
DUPAS Stéphane	GRDF Centre Ouest	MOREL FATIO Adrien	
DUVAL Jean-François	SADE - CGTH	OLIVIERO Christophe	Morbihan Energies
FERRON Anthony	OFCTP	POIROT Dominique	FFB BRETAGNE
FRAVALO Christophe	Groupe TPB	POUYET Constance	Groupe LE DU
GASNIER Arnaud	SANTERNE Bretagne	SALAÛN François	DREAL Bretagne
GISSELMANN Jean	Collectivité eau du Bassin Rennais	TOUPIN Didier	ORANGE
GUEVEL Dominique	RTE Bretagne		

Assiste également pour la FRTP Bretagne : Morgane SALAÛN

1. PRESENTATION DU GUIDE DES CLAUSES TECHNIQUES ET FINANCIERES PAR JEAN-EUDES BENARD, JURISTE AFFAIRES REGLEMENTAIRES ET CONTRACTUELLES A LA FNTP

Jean-Eudes Bénard a présenté le guide des clauses techniques et financières réalisé par l'Observatoire National DT DICT. Un article détaillé sur ce guide et un lien de téléchargement sont disponibles [sous ce lien](#).

- Question posée : Est-ce qu'en cas de dommage, la DREAL regarde le cahier des charges produit par le MOA pour vérifier qu'il est conforme à la Réglementation ?

Réponse de la DREAL : Le principe est qu'en cas de contrôle, la DREAL reste sur les basiques (marquage piquetage, existence de la DT et de la DICT, etc...) mais si le dossier allait au pénal en cas d'accident grave, tout serait regardé, y compris le cahier des charges.

- Question posée : A qui il appartient de prendre en charge la détection ? Réponse : C'est à l'exploitant de prendre en charge le coût financier.
- Echange sur les réseaux GRT-GAZ : GRT GAZ n'a pas la technique pour mettre une partie résiduelle de ses réseaux en classe A. Pour rappel, GRT GAZ doit toujours se déplacer sur chantier avant travaux.

2. REX DES EXPLOITANTS DE RESEAUX ET ECHANGES AVEC LES ENTREPRISES

- GRDF : Le Centre Ouest est bien positionné à l'échelle nationale. Il y a toutefois 315 DO qui ont impliqué une fuite de gaz en 2022, sans MPC heureusement.

Il y a 2,3 DO pour 1000 chantiers déclarés, ce qui est peu.

29 DO ont été causés par GRDF eux-mêmes sur le Centre Ouest. Mais les choses s'améliorent.

Au global, une baisse des DO en Bretagne est relevée.

Depuis 2012, tous les branchements sont en classe A. GRDF note cependant une augmentation de 10 points sur les DO avec des pelles mécaniques.

1 cas de DO sur 2 nécessite une procédure de gaz renforcé qui entraîne souvent des coupures pour les clients. 4000 clients impactés en 2022. Dans 75% des cas, il y a des affleurant visibles.

Les anomalies relevées lors des visites de chantier par GRDF sont principalement liées au marquage.

La présentation de GRDF est transmise avec ce relevé de conclusions.

- GRT GAZ : le nombre de DT DICT est en baisse. 29 % de DC en 2022. Les chantiers relevés en infraction sont pour la plupart des chantiers non déclarés.

Le nombre d'ATU est en hausse.

Il est rappelé que la DC est réservée aux chantiers réalisés par le MOA lui-même, de faible emprise et de courte durée.

La présentation de GRT GAZ est transmise avec ce relevé de conclusions.

- Enedis : beaucoup de chantiers sont non déclarés (recrudescence). Enedis réalise des rappels pédagogiques au départ. Lorsque l'entreprise est coutumière du fait, une convocation pour un rappel de la Réglementation est adressée à l'entreprise.

Enedis constate une méconnaissance du décret sur les DO.

Les chantiers les plus concernés sont les chantiers conduits par des architectes, promoteurs, des ITE et constructeurs de maisons individuelles. Cela concerne peu les TP.

Les retours des entreprises concernées en cas de rappel d'Enedis sont les suivantes : « *c'est une perte de temps* », « *tout le monde fait ça* », « *c'est trop compliqué* ».

Il faudrait que l'observatoire national discute avec le Ministère pour qu'une attestation de DT devienne obligatoire dans la demande de permis de construire et de déclaration de travaux.

GRDF rappelle l'existence du film produit dans le 22 pour sensibiliser les entreprises de bâtiment et leurs clients.

- Orange : Orange est touché par des vols de câbles. 272 DO sur 2022 en Bretagne. Le Finistère est en tête. On note cependant une baisse de 30% des DO en ce début d'année. Les DT sont stables par rapport à 2021.

La présentation d'Orange est transmise avec ce relevé de conclusions.

- RTE : après plusieurs années de hausse des DO, une légère baisse est constatée en 2022. Les DC sont stables, les DT en augmentation et les DICT en baisse. Une légère baisse des ATU est relevée. Plusieurs chantiers de construction de maisons ont été stoppés en l'absence de consultation par les services d'urbanisme.

La présentation de RTE est transmise avec ce relevé de conclusions.

3. EXPLICATION DE LA REGLEMENTATION DU PCRS PAR LA DREAL

La DREAL rappelle le contexte réglementaire du PCRS et l'objectif de lisibilité : les fonds de plans disponibles sont disparates et leur superposition rend souvent les plans illisibles.

L'objectif est d'obtenir un fond de plan commun.

La présentation de la DREAL est transmise avec ce relevé de conclusions.

4. Point d'avancement des PCRS par l'IGN, le SDE 35, le SDE 22, le SDEF, Morbihan Energies, Rennes Métropole, Brest Métropole et Lorient Agglomération.

- IGN : l'IGN a une mission de couverture du territoire national avec Ortho 20 cm. Elle est mandatée par la DGPR avec un rôle d'animation sur la création des PCRS dans les départements (producteur ou appui technique). L'IGN diffuse uniquement le PCRS image en open data sur une plateforme.

Se pose une question de financement des PCRS et d'accès à la donnée par des entités qui n'ont pas voulu participer au financement. Le PCRS image est le moins coûteux. Cela représente par exemple une enveloppe de 800 000 € pour le Morbihan.

La validation du PCRS appartient à l'autorité publique localement compétence (APLC). Elle fait ses propres vérifications de conformité, au besoin avec l'aide d'un prestataire.

Question : comment sont gérés les écarts du PCRS ? il faut se retourner vers l'exploitant du réseau et ce sera à l'APLC de gérer la mise à jour du fond de plan.

- Rennes Métropole : RM s'est déclarée APLC sur de son périmètre. Elle a conventionné en 2017 avec les principaux gestionnaires de réseaux et a choisi le mobil mapping avec un PCRS vecteur. Depuis 2022, les données raster sont en open data sur le site de RM. Cela représente un budget de 2 millions d'€ cofinancé avec les gestionnaires de réseaux. Les données vecteur devraient être mises en open data cette année car il s'agit d'une obligation légale.

Le PCRS de RM est disponible. Il devrait dès lors être opérationnel mais cela demande, pour les gestionnaires de réseaux qui utilisent jusqu'à présent une base nationale, certaines manipulations techniques.

- Brest Métropole : BM a un référentiel topo simplifié. BM travaille en partenariat avec les exploitants de réseaux. Ils sont également en mobile mapping (nuage de points). 350 km restent à acquérir. La mise en ordre de marche a été plus longue que prévue avec les prestataires et l'avancement a ensuite été retardé par le covid.

BM va mettre en open data l'ensemble des données demandées par la norme PCRS mais diffuse a minima pour que cela ne profite pas à des « passagers clandestins » (entités qui n'ont pas participé au financement). Pour 2024, l'objectif de constitution du PCRS devrait être atteint.

Le challenge réside désormais dans la mise à jour et l'identification des travaux impactant le PCRS.

- SDE 22 : utilise un PCRS image complété par un PCRS vecteur. La partie Est du territoire est en cours de finalisation. La partie ouest est terminée. Le PCRS devrait être terminé pour la moitié de l'année 2023. Le PCRS représente 1 840 000 € d'investissement. Le SDE 22 est en attente d'une convention de subvention Feder pour la fin d'année.

La mise à jour du PCRS va également demander un travail important.

- SDE 35 : le SDE 35 a mis en place d'un PCRS image complété par un PCRS vecteur pour les bourgs et les zones de bâti dense. Ce sont deux outils complémentaires. Les acquisitions ont eu lieu en 2021 et 2022. Le PCRS image a été validé par un prestataire. Les données sont disponibles sous forme de portail sur Géoportail pour faciliter la réutilisation. Pour le SDE 35, l'obligation 2026 est déjà satisfaite. Le PCRS vecteur sera finalisé pour fin 2023.

La mise à jour aura lieu uniquement sous format vecteur pour tous les EPCI, même pour ceux n'ayant pas opté pour celui-là.

En expérimentation, la plateforme sera ouverte dans les jours qui viennent à Spie Batignolles et Bouygues Energies Services. Elle sera ensuite ouverte à d'autres entreprises.

Les entreprises de TP auront un rôle à jouer dans la mise à jour du PCRS.

- SDEF : le SDEF utilise le PCRS vecteur pour les bourgs et centres villes avec une vue immersive (street view). La mise à jour est en régie. Une partie des données est en open data. S'agissant de partenaires publics, la donnée doit être publique.

La mise à jour a commencé : il faut tenir à jour le référentiel d'ici 2026 et repasser dans tous les bourgs où il y a eu des travaux.

- Morbihan Energies : le projet a été lancé avec Lorient Agglomération. Il utilise une image aérienne avec 5 cm de résolution. Acquisition d'une ortho PCRS raster. Le PCRS est terminé mais la mise à jour n'a pas encore été faite, c'est un travail conséquent. La mise à jour sous format vecteur sera à la main des EPCI. L'outil de diffusion des données utilisé par Morbihan Energies est le web GEO-PCRS.

Les présentations de l'IGN, de Rennes Métropole, Brest Métropole, le SDE 22, le SDE 35, le SDEF et Morbihan Energies sont transmises avec ce relevé de conclusions.